

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DE LA COMMISSION *FORMATION***

N°01/2021 – 13 avril 2021

VISIOCONFERENCE ZOOM

**Présidence** : Jean-Jacques Godard**Membres de la Commission présents** : Christine Virlovet - Christian Plat – Pascal Chédeville – Eric Berenyi – Guillaume Guiloineau – Mohamed Bouzid – Bernard Guillouet – Frédéric Bourcier – Claude Lacherest – Lucile Govaere - Jean-Sébastien Bétrancourt.**Membres de la Commission excusés** : Anne-Claire Luder – Michel Joye.

Début de la réunion à 18h00

**Carnet**

La commission présente ses très sincères condoléances à Anne-Claire Luder qui vient de perdre son mari.

**1. Intervention du Président**

JJG souhaite la bienvenue à toute l'équipe qui se met en place, chacun doit y trouver sa fonction, avec pour chaque responsable de domaine un référent salarié (tableau ci-après). Il est demandé de coopter serge Olivares pour la formation Athlé/forme/santé ainsi que Joelle Bernard pour les classeurs.

Domaine	Salarié référent
Encadrement sportif	Romain Sermet
Jurys	Jean-Sébastien Bétrancourt
Direction	Jean-Sébastien Bétrancourt
Organisation d'événements	Romain Sermet

## 2. Informations (Tour de table des 4 secteurs)

### Christian Plat : Direction :

Actualités des formations de direction, l'urgence étant le module M00001, j'ai sollicité les formateurs de l'an dernier (Lahcen SALHI plus les animateurs de l'équipe des entraîneurs avec Jeanne URIEN, Pierre DANIS, Sanounou TRAORE, Xavier CARNIEL, et Yves GOETZ). Nous commençons avec Yves qui s'est proposé pour le 24 avril et le 15 mai. J'ai relancé une demande vers les autres. Yves avait créé la session sous l'égide de son département 92. Je l'ai transformé de façon à ce que l'on y retrouve la LIFA. J'ai ajouté l'annonce qui donne priorité aux franciliens, ainsi qu'un questionnaire destiné aux participants. A la fin de la formation, ils auront à répondre à ce questionnaire de satisfaction.

### Guillaume Guiloineau : Encadrement sportif

La plus grosse problématique est d'organiser les évaluations terrains car avec la période covid les visites ne sont pas faciles à mettre en place.

### Pascal Chédeville : Jury

**Agenda formation** - Une réunion eu lieu le 22 février avec les Présidents de COTD. L'objectif, à terme, est de proposer un agenda formation coordonné qui couvre l'année et soit établi en concertation par la COTR, les 8 COT départementales, ainsi que la CRM et la CRR pour leurs spécialités respectives.

En termes d'organisation des formations, la situation cible dans le cadre de l'agenda coordonné est :

- Les formations de Juge-assistant organisées à l'initiative des COTD avec leurs formateurs ;
- Les formations de Chef-juge et de Juge arbitre organisées à l'initiative de la COTR avec les formateurs LIFA ;
- Les formations de Juge organisées à l'initiative des COTD et/ou de la COTR avec des formateurs validés et/ou désignés par la COTR.

**Agenda 2021** - La COTR a programmé 10 formations destinées à des futurs juges et chefs-juges entre le 1er et le 17 avril. A l'image de ce qui se pratique dans de nombreuses ligues, une priorité d'inscription aux licenciés LIFA a été instaurée. Environ 150 inscriptions ont été enregistrées. Spécialités concernées : courses, départs, lancers, marche et sauts. Les formateurs sont issus des 8 départements de la Ligue. Comme en 2020 : au moins un juge de 4e degré (JAG) ou un membre d'un panel international parmi les formateurs pour chaque session de chef-juge.

En ouverture et en clôture des sessions une information complète est donnée sur le parcours qui conduit au diplôme (Juge ou Chef-juge) et sur les outils OFA.

Première à s'inscrire dans la démarche coordonnée, la COT 77 a programmé 4 formations après consultation de ses homologues et de la COTR. Destinées aux futurs juges assistants,

elles sont prévues de mi-avril à début mai. Une priorité est donnée à l'inscription des licenciés du CDA 77, puis à celle des licenciés LIFA.

**Formateurs Piste** - Le panel de formateurs Piste de la COTR communiqué à l'OFA en septembre 2019 comprenait une quarantaine de noms correspondant aux examinateurs et formateurs intervenant dans les sessions LIFA (formations de juges régionaux et fédéraux). Une actualisation des listes a été lancée à l'automne 2020 par Jean-Sébastien Bétrancourt auprès des COTD. Une campagne de mise à jour par les COTD sera relancée avant la reprise des compétitions, en insistant sur l'identification des tuteurs potentiels.

**Cursus en cours** - Depuis le premier confinement en mars 2020, un nombre important de licenciés a suivi des formations en ligne. Dans le Domaine Jury un point fait par Christian Plat fin mars dénombrait 109 licenciés ayant suivi plus de 300 modules pour les seules formations de juge-assistant et de juge. Il est à noter que souvent ces formations ont été suivies "en solo" sans échange avec le club ou avec la commission des officiels du département. Il est à noter aussi que les formateurs d'officiels ont vu émerger un nouveau profil de candidat : les personnes n'ayant jamais participé à un jury. Une phase destinée à l'acquisition d'expérience de terrain sera indispensable pour eux avant toute évaluation.

Presque tous les modules sont assortis de stages terrain obligatoires en jury de compétition (1 ou 2 tutorats selon niveau). Le diplôme terminal de Juge ou de Chef-juge est délivré à l'issue d'une évaluation pratique en jury de compétition menée par 2 évaluateurs (en cas de programme d'épreuves insuffisamment complet, nécessité de mener l'évaluation sur plusieurs compétitions). Avec la pandémie, ce volet terrain de la formation des officiels est au point mort : pas (ou peu) de compétitions, des organisations labellisées plutôt que des organisations de la ligue, des programmes réduits et des épreuves à très faible nombre d'inscrits. Avec les chiffres donnés il est facile de mesurer que plusieurs centaines de postes en jury devront être consacrés à ces actions de formation. Ce qui ne sera pas sans poser des difficultés et ne pourra être réussi qu'au prix d'un travail associant étroitement COTD et COTR.

Le fait d'attribuer des diplômes de juge assistant aux personnes remplissant un certain nombre de conditions (présences terrain et tutorat + modules "Responsabilité Ethique" et "Se situer sur un stade" + module sur les principes généraux ou module de fonction de juge) pourrait être une solution dans l'attente de pouvoir évaluer tous les candidats aux fonctions de juge.

A noter : la convention que la ligue passe avec les organisateurs de meetings labellisés prévoit désormais un engagement de l'organisateur à faciliter l'accès de ses épreuves aux stagiaires et aux formateurs LIFA.

**Tutorats** - La COTR a posé des principes qui visent à encadrer la pratique des tutorats : un tutorat est une action de formation ; à ce titre il doit être déclaré en amont, être assuré par un formateur enregistré comme tel et faire l'objet d'un compte-rendu écrit transmis à la ligue.

Le suivi des parcours est une opération lourde : aucun outil dédié n'a été mis à la disposition des COT et l'exercice suppose de croiser des informations issues de différentes sources (formation suivie, résultat au QCM, présences en jurys, nom de tuteurs, comptes-rendus de

tutorat). Une première réunion s'est tenue le 17 mars après-midi avec Christian PLAT (chargé du suivi AFS pour la COTR) et Jean-Sébastien Bétrancourt en vue de travailler sur les données à rassembler et la mise sur pied d'un outil de suivi, qui à ce stade est un classeur Excel. L'apport du salarié LIFA est capital pour la COTR.

**Diplômes de juges** - Frédéric Bourcier intervient à propos des équivalences entre les anciens diplômes et les modules associés aux nouvelles certifications du domaine jury ainsi que sur la mise en place de procédures de VAE pour les certifications de l'OFA. Le cas des Juges arbitres départementaux qui n'ont bénéficié d'aucune équivalence est évoqué. Christine Virlovet précise qu'un travail complémentaire est en cours sur les équivalences et qu'il devrait aboutir d'ici fin juin. Christine ajoute que la question des VAE a été vue au niveau national et que si les informations et supports correspondants ne sont pas encore en ligne, ce devrait être le cas rapidement.

**Running** – Une réunion a eu lieu le 17 mars avec Claude Lacherest (Président CRR), Jean-Yves Quemener (référent Running COTR) et Jean-Sébastien Bétrancourt pour faire le point sur la situation du Running en termes d'officiels et de formation. Les faiblesses suivantes ont été pointées : côté formation un nombre de formateurs insuffisant et aucune formation dispensée en Île-de-France depuis longtemps, côté officiels un déficit en mesureurs et des départs vers la province de Juges-arbitres non compensés par de nouvelles nominations. Constats réitérés en séance. Jean-Jacques Godard insiste sur la fragilité de la ligue en termes de mesurage. Des actions devront être conduites pour renforcer le panel des formateurs. La CRR va proposer des formations en 2021, la première courant juin. Une session sur le mesurage de parcours sera montée. Les cross et courses running reportés à l'automne seront mis à profit. Des formations seront organisées et les épreuves pourront servir de support à des pratiques terrain. Frédéric BOURCIER suggère que les formateurs courses ou juge arbitre servent de renfort pour dispenser certains modules tels que juge de cross et pallier le manque de formateurs du domaine running. En réponse à une question, il est précisé qu'un starter piste est qualifié pour les départs de courses running ou de cross (pas l'inverse).

**Chronométrage électrique** - Pas de projet de formation à date compte tenu de l'absence de compétitions.

**Gestion informatique de compétitions** - Christian Plat précise qu'en ce qui concerne les formations au secrétariat informatique, Christine Virlovet a initié un groupe (Interligues) qui a établi des documents de formation et défini les modules. La même opération a été menée pour la formation des Compileurs (anciennement dénommés classeurs,). Joelle Bernard a fait partie de ce groupe.

Eric Berenyi : Organisation d'événements

Le domaine est divisé en 3 filières :

- Organismes (référent Eric Berenyi)
- Animateurs Commentateurs (référent Jean-Jacques Godard)

- Antidopage (référente Lucile Govaere)

Dans la filière Organisateur, la FFA coordonne la plupart des sessions de formation.

Pour la partie Animation, la mise en situation étant très importante dans le parcours de formation, nous attendons la reprise des compétitions pour planifier des formations de speaker départemental et de speaker régional. Il est envisagé des sessions de formation début juillet à Bondoufle.

Pour la filière antidopage, la stratégie est de proposer un parcours complet de formation par semestre pour la qualification d'escorte contrôle antidopage et de délégué fédéral contrôle antidopage. Si la demande est importante, d'autres sessions seront implémentées.

Fin de la réunion à 20 h.

Secrétariat :

Validation : Président de la Commission